

Pour diffusion interne et externe.

Namur, le 12 juillet 2024.

<u>Objet</u>: Appel à candidatures – Désignation du/de la Directeur·rice (H/F/X) de département des sciences économiques et de gestion de la HEPN – mandat de cinq ans

Madame, Monsieur,

La procédure interne initiée n'ayant pas abouti, le Conseil provincial, en sa séance du 14 juin 2024, a autorisé la Commission électorale de la HEPN à relancer un processus électoral afin de désigner le prochain Directeur de département des sciences économiques et de gestion de la HEPN, en lançant un deuxième appel à candidature ouvert en interne doublé, cette fois, d'un appel externe.

Le présent courrier constitue donc l'appel à candidatures afin de désigner le prochain Directeur de département des sciences économiques et de gestion de la HEPN. La fonction de Directeur de département est une fonction élective dont le mandat est d'une durée de 5 ans et est renouvelable.

Le Directeur de département peut exercer une charge partielle d'enseignement à concurrence de maximum deux dixièmes de charge. Sauf dérogation accordée par le Gouvernement, le mandat de Directeur-Président est incompatible avec un mandat de Directeur.

Les conditions d'éligibilité sont les suivantes (article 11 du règlement électoral ci-annexé) :

- Soit, être nommé ou engagé à titre définitif dans une ou plusieurs fonctions suivantes : maître-assistant, chargé de cours, chef de travaux, professeur, chef de bureau d'études ;
- Soit, être nommé ou engagé à titre définitif comme membre du personnel administratif de niveau 1.

Les documents suivants constituent le présent appel à candidatures et sont accessibles via \underline{ce} lien :

- le profil défini pour la fonction à assurer (annexe 1);
- le règlement électoral tel qu'approuvé par le Conseil provincial (annexe 2);



- le calendrier électoral tel que fixé par le Conseil de gestion (annexe 3);
- la composition de la Commission électorale fixée par le PO (annexe 4);
- le formulaire de candidature (annexe 5).

Les candidatures sont à déposer par courriel, auprès de la Commission électorale à l'adresse commission.electorale@hepn.province.namur.be, au plus tard le 02 septembre 2024 à minuit. Un accusé de réception vous sera délivré par retour de courriel à partir du 19 août 2024.

Le dossier de candidature requis devra au moins contenir les éléments suivants :

- le formulaire de candidature ci-annexé, dûment complété et signé ;
- un curriculum vitae détaillé ;
- un courrier reprenant les motivations du candidat à se présenter.

Les candidats devront en outre faire parvenir leur projet écrit à la commission électorale au plus tard le 30 septembre 2024 à minuit. Celui-ci fera l'objet d'une présentation par le candidat le 3 octobre 2024 à 17h au Campus Provincial à Namur.

En vous souhaitant une bonne réception de la présente, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes meilleures salutations,

Pour la Commission électorale,

Maryline LEDOUX, Présidente.

Tél.: 081/77.67.56 Fax: 081/77.69.02 www.hepn.be